

Le journal de
SAINT-GERMAIN

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye - Bimensuel - 18 juillet 2025

P.3

DEBUSSY HONORÉ

Vendredi 4 juillet, à l'invitation d'Arnaud Pericard, le président de la République, Emmanuel Macron, était à Saint-Germain-en-Laye pour célébrer la réouverture officielle de la Maison natale Claude-Debussy.





SENIORS LA VILLE VOUS AIDE À VOUS SENTIR BIEN DANS VOTRE LOGEMENT

Comme annoncé dans l'un de nos précédents numéros, les points d'information Oasis, constitués d'un totem et d'un fauteuil releveur, ont été installés début juillet au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) et à l'espace Delanoë (2, place Victor-Hugo).

Fruits d'un travail entre la Direction de la Ville Inclusive et Solidaire, pilote du projet, et la Direction du Patrimoine immobilier, pour la conception et la réalisation, les totems sont dotés d'une tablette d'écriture et d'une boîte aux lettres, dans laquelle vous pourrez glisser votre autodiagnostic.

Une fois celui-ci rempli, et en fonction du nombre de réponses A et B, vous découvrirez votre degré d'autonomie et pourrez vous inscrire à l'atelier « Être bien chez soi ».

ATELIERS, CONFÉRENCES ET VISITES

Cet atelier, qui se tiendra mercredi 10 septembre et sera animé par Paul Joly, maire-adjoint chargé de la Ville de demain, de l'Inclusion et du Logement, vous permettra de cibler les problématiques rencontrées dans votre domicile, et d'adapter les réponses pour vous aider à vous y sentir mieux. Un catalogue comprenant d'autres futurs ateliers, des conférences et des visites ciblées en fonction des problématiques relevées lors des diagnostics, vous sera également distribué à cette date.

La Ville est à vos côtés pour vous faciliter la vie, alors, venez profiter de ces Oasis !

Lire également *Le JSG* 868, page 15.



Pour accompagner au mieux les jeunes qui ont choisi de poursuivre leurs études dans la cité royale, la Ville vient de sortir un Guide de l'étudiant 2025-2026.

Précis et concis, il permet d'avoir, en 8 pages, une vue d'ensemble sur les conditions qui s'offrent aux jeunes dans le cadre de leurs études supérieures : établissements, transports, logement, aides sociales et alimentaires, solidarité, santé, culture et loisirs.

Ce guide est consultable sur le site de la Ville : saintgermainenlaye.fr, rubriques La Ville & vous > 0-25 ans, puis cliquez directement sur la vignette Guide de l'étudiant. Il sera, par ailleurs, distribué par chaque établissement aux nouveaux étudiants lors des réunions de rentrée.

STATIONNEMENT

50 euros par an ! C'est le tarif préférentiel qui, grâce à la convention signée entre la Ville et Île-de-France Mobilités, vous permet de stationner votre véhicule dans le Parc Relais de la Lisière Pereire (2, rue Turgot). Il vous est réservé si vous êtes détenteur d'un pass Navigo annuel ; imaginez R (de plus de 18 ans) ; ou annuel tarification senior.

LE T13 POUR RELIER LES 2 STATIONS

Pour utiliser le service Parc Relais, votre pass Navigo doit être chargé et vous devez faire la demande auprès d'Indigo, exploitant du site, au 01 39 73 09 30.

Si vous êtes usager du RER A, n'hésitez pas à contracter un abonnement, puis à utiliser le T13 pour relier les deux gares ! Toutes les informations sur saintgermainenlaye.fr, rubrique La Ville & vous > Me stationner

BONNES VACANCES!

La rédaction du *Journal de Saint-Germain* vous souhaite un agréable été et vous donne rendez-vous vendredi 5 septembre pour son édition de rentrée.



ENTREPRISES DU TERRITOIRE, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

La Ville de Saint-Germain-en-Laye déploie son Schéma des Achats Responsables et souhaite mieux identifier les entreprises locales et les accompagner dans l'accès aux marchés publics qu'elle pilote.

Vous êtes une entreprise implantée sur le territoire ? Votre expertise et vos attentes nous intéressent ! En quelques minutes, partagez avec nous votre

activité, vos motivations et les éventuelles difficultés que vous rencontrez ou pensez rencontrer dans l'accès aux marchés publics.

Votre contribution est précieuse : ensemble, facilitons vos opportunités de collaboration avec la Ville.

Merci pour votre participation via ce QR code !



Samedi 5 juillet, le nouveau parking à vélos de la gare a été inauguré en présence, notamment, d'Arnaud Pericard, Élisabeth Guyard, maire-adjointe chargée de la Voirie, des Réseaux et de la Mobilité, Nicolas Leguay, conseiller municipal délégué aux Mobilités douces, et Patrick Stefanini, conseiller départemental des Yvelines. Depuis son réaménagement, le parking offre de nouveaux racks et plusieurs accessoires (pompe de gonflage, totem d'entretien et de réparation). Lire également *Le JSG* 868, page 2.



ARCHITECTURE ET RÉNOVATION VIVEZ UNE EXPÉRIENCE D'EXCEPTION

MAISON
Signature
BY K

L'été est plein de promesses et de nouveautés !

De la création des plans par nos architectes passionnés à la réalisation des travaux par nos équipes qualifiées, nous offrons une expérience unique, adaptée à vos envies et à votre style.

À la rentrée, Maison Signature By K ouvre les portes d'un nouvel espace de création :

un showroom pensé comme un lieu d'inspiration, où chaque projet devient une pièce unique.

Des prestations sur mesure, un univers raffiné. Nous avons hâte de vous dévoiler ce projet ambitieux.

agence@signaturebyk.com
01.75.58.87.59



Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : saintgermainenlaye.fr

P.3

VISITE PRÉSIDENTIELLE À LA MAISON NATALE CLAUDE-DEBUSSY

Rarement la rue au Pain aura connu telle affluence ! Foule massée sur les trottoirs, téléphones portables hissés haut pour saisir la scène... Claude Debussy aurait sans doute apprécié ce 4 juillet à Saint-Germain-en-Laye, jour de la réouverture officielle de sa maison natale, labellisée Maison des illustres par le ministère de la Culture, qui a reçu la visite de l'un de ses plus fervents admirateurs, le président de la République, Emmanuel Macron.

Il est son compositeur préféré. Emmanuel Macron a confié être particulièrement attaché au répertoire de Claude Debussy. Inventeur de « l'impressionnisme musical », le compositeur a bouleversé les codes classiques à la fin du XIX^e siècle. Ses œuvres illustres – Clair de lune, La Mer, Pelléas et Mélisande – incarnent une liberté créative qui inspirent encore aujourd'hui de nombreux musiciens du monde entier.



ODE À LA FRANCE*

Vendredi 4 juillet, en milieu de matinée, les journalistes de la presse nationale et locale s'activent, les Saint-Germainois sont massés, téléphone en main, tandis qu'arrivent successivement l'ambassadeur du Japon, le Préfet des Yvelines, la présidente de Région Valérie Péresse, la ministre de la Culture Rachida Dati et, enfin, le président de la République. Premières acclamations.



Ils sont nombreux à réclamer un selfie et à vouloir lui parler. Sourire aux lèvres, le locataire de l'Élysée se prête au jeu : photos, autographes, échanges... Un véritable bain de foule se joue en face de la Maison natale. « Sans doute le plus petit lieu que le président ait été amené à inaugurer. », sourit Arnaud Pericard, accompagné de Frédéric Rose, préfet des Yvelines, Natalia Pouzyreff, députée, Marta de Cidrac, sénatrice, Sylvie Habert-Dupuis première adjointe et conseillère régionale, Gwendoline Desforges, conseillère départementale, et de nombreux élus.

À l'entrée de la Maison natale, plusieurs archives historiques sont présentées au président de la République, tels les actes de naissance de Louis XIV, de la Reine Margot et de Claude Debussy lui-même, ainsi que le registre de recensement de population qui mentionne son habitation au 38, rue au Pain.

Dans la cour intérieure, Emmanuel Macron prend la parole avant le geste inaugural, rappelant : « Avec la ministre de la Culture, nous croyons au principe de la Maison des illustres. Cela redonne une place sensible à des femmes et hommes qui ont marqué les époques et cela leur permet de réhabiter les lieux. Les Maisons des illustres forment une carte du Tendre, un trésor pour ceux qui veulent se perdre dans notre magnifique pays. »

POUR LE PIANO**

Au cœur de l'auditorium feutré du bâtiment, le pianiste Hervé Billaut, lauréat du concours Long-Thibaud, clôt la visite privée du président de la République en interprétant *Clair de lune* et *Isle Joyeuse*, deux œuvres du répertoire du compositeur.

Et c'est avec une partition originale datant de 1904, *Les Trois chansons de France*, dédicacée par Debussy à son grand ami, le poète Pierre Louÿs, offerte par la Ville à la présidence de la République, qu'Emmanuel Macron quittera Saint-Germain.

PRÉLUDES***

Partie intégrante du musée Ducastel-Vera, la Maison natale Claude-Debussy, située au 38, rue au Pain, était, jadis, une petite maison avec un jardinet, avant d'être achetée en 1641 par le serrurier de Louis XIV, Louis Boutray, qui la conçoit comme un immeuble de rapport : sans y habiter, il l'agrandit avant de la louer à un commerçant.

Deux siècles plus tard, Manuel-Achille et Victorine Debussy, rachètent le fonds de commerce et s'installent au premier étage de la maison. Claude Debussy y naîtra en août 1862. La famille quittera la demeure quelques années plus tard, au décès de son père.

C'est à la mort du compositeur, en 1918, à Paris, que la Maison natale devient un lieu de pèlerinage et d'hommage encouragé par le Comité Debussy. Le musée municipal de Saint-Germain-en-Laye commence à constituer une collection d'œuvres et d'objets liés au musicien grâce aux dons et aux achats, mais la création d'un espace muséal doit attendre 1980 lorsque la Ville décide d'acquérir le bâtiment.

Aujourd'hui, plusieurs années de rénovation et de restauration ont permis de mettre en avant la valeur de ce lieu profondément historique, grâce à la reprise de la façade, aux visites numériques, au déploiement d'une nouvelle scénographie ou encore à l'ouverture du centre de documentation ouvert au public... Le musée contribue fortement au rayonnement culturel, historique et touristique de la ville.

**Maison natale Claude-Debussy (38, rue au Pain)
Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h,
fermeture les jours fériés. Contacts : 01 30 87 20 75
et musee.municipal@saintgermainenlaye.fr
culture.saintgermainenlaye.fr**

*, **, *** titres d'œuvres de Claude Debussy.

FINANCEMENTS

Le coût des travaux de rénovation de la Maison natale Claude-Debussy s'est élevé à un total de 2,4 millions d'euros, subventionné par le Département (450 000 euros), la Région (300 000 euros) et la DRAC (23 433 euros), afin de préserver ce lieu historique et culturel, célébrant un génie de la musique française.



LA 5G À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE VIGILANCE ET PROPOSITIONS

La Ville fait face, comme toutes les collectivités, à une multiplication des demandes d'implantation d'antennes 4G et 5G. Contraintes réglementaires, leviers locaux possibles et pistes proposées pour une meilleure gestion et transparence, *Le JSG* fait le point.

INTERVIEW. Marillys Macé, maire-adjointe chargée de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des Bâtiments



Quelles sont aujourd'hui les règles et normes encadrant l'installation des antennes 5G sur le territoire ?

Marillys Macé. La réglementation est très stricte. Les niveaux d'exposition aux ondes ne peuvent pas dépasser 6 volts par mètre, que ce soit pour la 4G ou la 5G.

Avant d'implanter une antenne, les opérateurs doivent soumettre un dossier à l'Agence nationale des fréquences (ANFR), qui en vérifie la conformité.

Mais les ondes ne proviennent pas uniquement des antennes : le Wi-Fi, certains objets connectés ou encore les téléphones portables émettent également, et bien souvent plus fortement que ces derniers ! Depuis 2018-2019, l'État a engagé un plan de couverture mobile du territoire. Cela limite fortement les pouvoirs des maires, qui doivent composer avec cette dynamique nationale.

Disposons-nous encore de marges de manœuvre en tant que collectivité locale ?

M.M. Oui, dans une certaine mesure. Lorsqu'un opérateur souhaite implanter ou modifier une antenne, il doit déposer une DIM, Déclaration d'Intention de Mise en service. À Saint-Germain, ce document est étudié sous plusieurs angles : la direction de l'Hygiène évalue l'impact environnemental, l'Urbanisme traite les aspects réglementaires en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, et la Communication publie la DIM en ligne pour informer les habitants.

Outre les aspects techniques et réglementaires, nous faisons un travail de veille sur le terrain.

Lorsqu'un recours est possible, nous l'utilisons : nous avons, par exemple, poursuivi Bouygues Telecom jusqu'au Conseil d'État dans le cas de l'allée de Pomone.

C'est la preuve que nous restons actifs et vigilants.

Quelles actions ou propositions la Ville souhaite-t-elle mettre en œuvre pour améliorer la transparence et la gestion de la 5G sur le territoire ?

M.M. Plusieurs pistes sont envisagées. J'ai notamment suggéré de renforcer l'analyse des DIM en amont, pour mieux comprendre les intentions des opérateurs.

Nous voulons également améliorer la formation et l'information des Saint-Germainois, afin d'éviter les malentendus ou les inquiétudes injustifiées.

Une autre initiative consiste à établir une cartographie des antennes sur la commune, afin de connaître les endroits effectivement non couverts.

Nous envisageons aussi d'installer des capteurs pour mesurer les niveaux d'ondes en temps réel. Cela permettrait un vrai suivi, fondé sur des données objectives. Pour ce faire, nous pourrions nous appuyer sur un organisme accrédité par le COFRAC, organisme de référence en France en matière d'accréditation, qui travaille déjà avec 600 villes.

Enfin, la mutualisation des installations entre opérateurs est une piste que nous explorons pour limiter la prolifération d'antennes sans réduire la couverture. En revanche, cela induit une installation plus haute.



SÉNATRICE ET CONSEILLÈRE MUNICIPALE, MARTA DE CIDRAC A PORTÉ LE SUJET DE LA 5G AU SÉNAT EN MARS 2024.



« J'ai posé une question écrite au Sénat le 21 mars 2024 pour alerter le gouvernement sur la prolifération malheureuse des antennes dans les communes et mettre en lumière les difficultés que rencontrent les maires pour peser face aux opérateurs et à la politique de l'État. »

N'ayant pas obtenu de réponse, j'ai réitéré ma question en séance publique le 9 avril 2024. À cette occasion, la ministre en charge du dossier a reconnu que la multiplication des antennes-relais dans certaines zones, peut susciter une forme d'exaspération, et elle a précisé que les opérateurs ont obligation de mutualiser leurs pylônes lorsqu'ils sont quatre ou plus dans la même zone. Ils doivent également justifier auprès des maires l'éventuel refus de mutualisation. D'autre part, l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la Presse), doit aussi publier un état des lieux du partage des sites mobiles. »

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : saintgermainenlaye.fr

P.5

LE POINT DE VUE DU SPÉCIALISTE PAUL PARNIÈRE, ACADÉMICIEN « LA 5G EST UNE INNOVATION SURVEILLÉE, PAS UNE MENACE »



Membre de l'Académie des technologies et ingénieur de formation, Paul Parnière a longtemps travaillé à Saint-Germain-en-Laye. Il revient sur l'état des connaissances

scientifiques à propos de la 5G et des ondes électromagnétiques.

SANTÉ

« De nombreuses études ont été menées, en particulier par l'Agence nationale de Sécurité Sanitaire, et aucune n'a démontré d'effet sanitaire avéré aux niveaux d'exposition actuels. Il faut distinguer l'inquiétude légitime du citoyen et les faits scientifiques : aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer que la 5G représente un danger si les normes sont respectées. Cela dit, la recherche se poursuit, et c'est une bonne chose.

Il y a, bien entendu, des personnes qui souffrent de troubles réels d'électro-sensibilité, mais à ce jour, aucun lien scientifique n'a été établi entre leurs symptômes et les ondes électromagnétiques. On parle plutôt d'un effet nocebo. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas les prendre au sérieux, mais qu'il faut aussi faire preuve de rigueur dans l'analyse.

Il faut rassurer, oui, mais intelligemment. Ne pas nier les inquiétudes, mais ne pas exagérer les risques. Les agences sanitaires sont mobilisées, les seuils sont très encadrés, et les scientifiques, s'ils observaient un signal inquiétant, le signaleraient. À ce jour, ce n'est pas le cas. Le dialogue, la pédagogie et la transparence sont nos meilleurs outils. »

APPORTS

« La 5G utilise des fréquences plus élevées que les précédentes, ce qui permet de transmettre beaucoup plus de données, plus rapidement. C'est essentiel pour des usages comme la télé-chirurgie ou les véhicules autonomes.

La 5G est aussi nécessaire pour la transmission de gros fichiers professionnels et pour la réception de vidéos de bonne qualité.

Enfin, pour un futur proche, pour la télé-médecine. »

RÉGLEMENTATION

« Ce n'est pas le nombre d'antennes qui pose problème, mais leur puissance. Et justement, pour la 5G, comme la portée est plus courte, on multiplie les antennes pour mieux répartir le signal, tout en diminuant la puissance émise. Cela permet de rester dans les seuils très stricts fixés par la réglementation française. »

44

À ce jour, on recense

INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES

En 2021, 22 dossiers ont été déposés par les opérateurs. On en dénombrait 11 en 2022 ; 4 en 2023 ; 9 en 2024 ; 2 en 2025.

LE SAVIEZ-VOUS ?

QU'EST-CE QUE LE DAS ?

Le Débit d'Absorption Spécifique (DAS) mesure l'énergie transportée par les ondes et absorbée par le corps humain. En France, la réglementation limite le DAS à 2 W/kg pour la tête et le tronc, et 4 W/kg pour les membres. Tous les téléphones commercialisés doivent s'y conformer.

Une antenne 5G n'émet pas en continu. Contrairement à une idée reçue, une antenne 5G n'émet que lorsqu'elle est sollicitée. Son intensité varie selon le nombre d'utilisateurs et le type de données transmises.

C'EST VOUS QUI LE DITES !

Que représente pour vous la 5G et pensez-vous qu'elle constitue une évolution ?



Jérémie, 38 ans, habitant de Saint-Germain, ingénieur dans les énergies renouvelables

« Pour des usages industriels ou de services publics, la 5G peut être intéressante, mais je n'en ai personnellement pas l'utilité. Je suis en télétravail deux jours par semaine et j'ai du réseau sans la 5G. Je trouve que l'on vit déjà très bien avec la 4G, je ne vois pas une énorme valeur ajoutée. Et la 5G, cela représente quand même beaucoup de matériaux à installer et ça coûte assez cher. C'est de l'argent qui pourrait être utilisé pour la transition énergétique, par exemple la production d'électricité bas carbone, ou encore pour sortir de la consommation de pétrole. »



Juliette, 30 ans, habitante de Saint-Germain, assistante de réalisation dans l'audiovisuel

« J'ai emménagé ici il y a à peu près un an et je trouve que la couverture 5G est très bonne. Je n'ai jamais eu de problème de coupure, que ce soit dans mon vieil appartement qui date des années 1900, ou lorsque j'utilise l'application GPS Maps pendant mes balades à vélo dans le parc ou la forêt de Saint-Germain. C'est un plus au quotidien, surtout pour le télétravail, et un vrai confort auquel on devient vite dépendant ! Lorsque je suis dans des villes où le réseau est moins bon, ça me force à me reconnecter à autre chose, notamment à la nature ou à mon sens de l'orientation lorsque l'application GPS ne fonctionne pas ! »



Michel, 83 ans, habitant de Chambourcy et ancien Saint-Germainois, retraité

« C'est génial pour améliorer la connexion et le modernisme. Après ce genre de sujet amènera toujours des gens pour et des gens contre. La 5G, ça nous sert pour tout ce qui touche à la technologie et surtout pour faciliter l'accès à internet, plus particulièrement pour ceux qui sont amenés à travailler de chez eux. Pour ma part, cela me sert pour regarder les matchs du Paris-Saint-Germain ! Cela me paraît indispensable, c'est un signe de modernité lorsque l'on vit dans une ville couverte par la 5G. Et puis, il faut vivre avec son temps et suivre les évolutions. »



Marina, 55 ans, habitante de Saint-Germain, vendeuse dans le prêt-à-porter

« Je me suis réinstallée à Saint-Germain il y a peu, notamment pour ses commerces et pour la modernité de la commune à laquelle le réseau internet contribue. Pour l'instant, je n'ai pas encore fait installer de box chez moi et suis donc toujours en 4G. Et la réception n'est pas terrible... J'espère vite bénéficier du réseau 5G afin d'avoir une meilleure connexion. C'est indispensable de nos jours pour répondre ou envoyer des mails, correspondre avec la famille ou les proches, faire des recherches sur internet... C'est une bonne chose que la Ville étende la couverture à tous ses quartiers. »



WARM' UP! LA CLEF OUVRE (TRÈS GRAND) SES PORTES



En attendant la reprise des concerts en salle et des activités hebdomadaires, dans toutes les disciplines : musique, arts plastiques, sport, langues... La CLEF vous convie après la rentrée des classes pour son traditionnel "Warm' Up", samedi 20 septembre de 14h à 19h ! Le "Warm' Up" est la journée de lancement de saison de l'association avec, au programme, des concerts en terrasse, des expositions, une brocante musicale qui regroupera instruments, vinyles, CDs, Hi-Fi... et bien d'autres animations gratuites comme du théâtre, des danses, des jeux

pour enfants... Sans oublier, en fin d'après-midi une rencontre / échange autour des concerts du 1^{er} trimestre avec Max, chargé de la Coordination de la programmation, suivi d'un apéro de rentrée avec les nouveaux bénévoles. Bref, l'occasion de (re)découvrir le lieu sous toutes ses formes !

Guinguette sur place
La CLEF (46, rue de Mareil)
Contact : 01 39 21 54 99
laclef.asso.fr

GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre, de 10h à 18h, place du Marché-Neuf, venez nombreux au Grand Forum des associations !

Co-organisé par la Ville et la Maison des Associations (MAS), il réunira près de 200 associations, réparties en 10 « villages », qui vous permettront de découvrir la diversité de la vie associative.

DÉSIGNEZ VOTRE SOLEIL D'OR

C'est aussi lors du Grand forum des associations que seront lancées les candidatures pour les Soleils d'or. Rendez-vous sur le stand de la Ville pour remplir le bulletin et le déposer dans l'urne réservée à cet effet, afin de désigner les personnes que vous souhaiteriez voir gratifiées de cette distinction lors de la prochaine cérémonie des vœux.



Depuis 1988, les Soleils d'or récompensent les personnes engagées dans le milieu associatif ou qui contribuent au rayonnement de la Ville.

TOUS EN PISTE!

La deuxième édition de *Tous en Piste* arrive du 4 au 16 août sur la place des Rotondes et à la Maison des projets (9, rue de l'Aurore) avec un programme de haute voltige !

Animée par la Compagnie des Frères Kazamaroffs, cette animation offre un réel espace de cirque, où chacun peut trouver sa place au travers de stages, musique, ateliers, balades et jeux. De quoi jongler avec toutes les activités !

SPECTACLES

Dans la grande yourte, installée sur la place des Rotondes à cette occasion, retrouvez trois spectacles à 19h30 :

Lundi 4 août, le groupe Emigrante proposera un concert de rock tzigane, dans une énergie à faire danser les troupes !

Samedi 9 août, le duo de La Famille Morallès proposera son spectacle clownesque iconique *Qui Sommes-Nous-Je ?* Acrobaties, maladresses et rires seront au rendez-vous.

Vendredi 15 août, le spectacle collaboratif *Équilibre Déséquilibre* sera l'occasion d'une restitution des participants au stage de cirque et à l'atelier slam.

ATELIERS CIRCASSIENS

Du lundi 4 au vendredi 15 août, un stage de cirque pour les enfants à partir de 9 ans, de 10h à 12h dans la grande yourte pour préparer le spectacle du vendredi soir. Sur inscription.

Du lundi 4 au mercredi 6 août et du lundi 11 au mercredi 13 août, des ateliers cirque sont ouverts aux parents et aux enfants de 15h à 18h ! Sur inscription.

Du lundi 4 au vendredi 15 août, des ateliers slam pour découvrir ce travail particulier de la langue, à l'écrit et à l'oral, dès 9 ans, de 15h à 18h.

ANIMATIONS

De nombreuses animations permettront aussi de découvrir de nouvelles activités : apprendre et participer à un tournoi de jeu d'échecs, participer à des visites guidées environnementales, réaliser son propre soin naturel pour les cheveux ou encore s'initier à la Boxe Thaï !

Renseignements et inscriptions

à maisondesprojets@saintgermainenlaye.fr

Programme exhaustif sur saintgermainenlaye.fr



En bref

CONCERTS D'ORGUE DE L'ÉTÉ !

Tous les samedis de juillet et août, à 17h, venez profiter d'un concert d'orgue en l'église Saint-Germain. Détail de la programmation sur saintgermainenlaye.fr, participation libre.

FERMETURE ESTIVALE DE L'ALLÉE DES FEUILLES

La librairie située au 28, rue de Paris, fermera ses portes samedi 19 juillet au soir et invite les lecteurs à venir récupérer leurs commandes avant cette date dans la mesure du possible. Contact : 0139 10 63 48 et sur alleedesfeuilles.fr

COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONNELS, AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ !

Prochaines éditions :
5 et 19 septembre

33 500 EXEMPLAIRES /
20 NUMÉROS PAR AN

Le JSG est distribué dans toutes les boîtes aux lettres et est à disposition dans 36 points de la commune nouvelle

Envoyez-nous un courriel, à l'adresse :
journal@saintgermainenlaye.fr
ou contactez-nous au 01 30 87 22 23

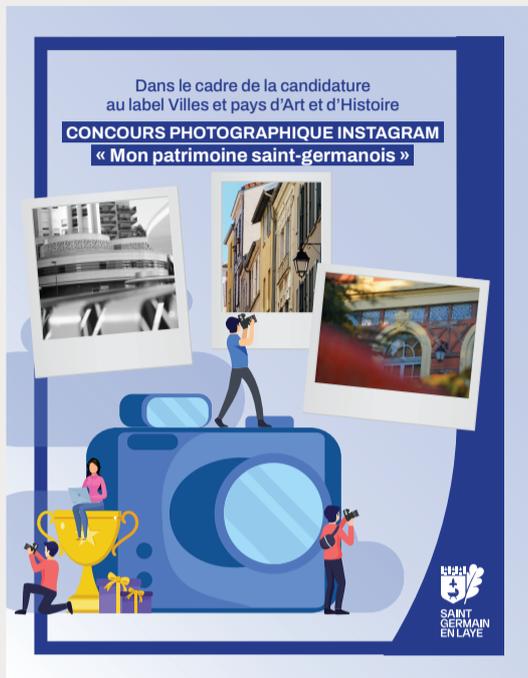
Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : saintgermainenlaye.fr

P.7

CONCOURS PHOTO MON PATRIMOINE SAINT-GERMANOIS

À l'occasion du dépôt du dossier de candidature au Label Villes et Pays d'Art et d'Histoire, la Ville organise un concours photographique Instagram et vous invite à mettre en lumière la diversité patrimoniale du territoire de Saint-Germain-en-Laye et à explorer votre propre rapport au patrimoine.

Le concours sera clos le 1^{er} septembre à midi. Il est ouvert à tous les Saint-Germanois de plus de dix-huit ans, non professionnels. Il faut que le compte soit public, être abonné au compte @villesaintgermainenlaye, et contenir la mention du compte, l'hashtag #monpatrimoinesaintgermainois et le nom du quartier où la photo a été réalisée. Le jury comportera 14 membres dont Arnaud Pericard. L'originalité, la technique et l'esthétisme des clichés seront évalués. Les 20 premiers photographes sélectionnés recevront une entrée pour l'exposition *Revoir le Château-Neuf. La demeure des rois à Saint-Germain-en-Laye* qui sera présentée dès le 14 novembre au musée Ducastel-Vera. Les 10 meilleures photographies seront également publiées dans *Le Journal de Saint-Germain* !



Règlement exhaustif du concours à consulter sur le site saintgermainenlaye.fr

L'ÉTÉ DANS LES MÉDIATHÈQUES



Racontez votre médiathèque à l'occasion de ses 20 ans !

Pour fêter l'anniversaire de la médiathèque Marc-Ferro (Jardin des Arts), écrivez un texte court à propos d'une anecdote, d'un souvenir partagé ou de ce que vous aimez à la médiathèque !

Vous pouvez rendre votre écrit jusqu'au 23 août*. En septembre, le Photo-Club de Saint-Germain, installera un studio et invitera les usagers à se faire tirer le portrait. Photos et textes seront exposés en décembre à l'occasion d'une installation anniversaire.

Ateliers de relaxation

Venez vous détendre sur les transats au Jardin des Arts et apprendre à vous relaxer avec la sophrologue Martine Hirel, pour apaiser votre stress et gérer vos émotions. Les samedis 5, 12 et 26 juillet ainsi que le 2 août, dès 15 ans. Gratuit sur inscription. À 11h.

Stage BD-Manga sur les animaux

Dans le cadre de *Partir en livre*, la médiathèque George-Sand (44, rue de l'Aurore), propose un stage sur deux séances de 2h30, pour apprendre toutes les techniques et le processus créatif d'une bande dessinée. Préparez vos crayons et votre imagination ! Mercredi 9 juillet et vendredi 11 juillet, de 8 à 12 ans. Gratuit sur inscription. À 14h30.

Contacts : 01 70 46 40 00 (Marc-Ferro) et 01 70 46 40 09 (George-Sand). mediatheques.saintgermainenlaye.fr



*Vous pouvez envoyer votre texte ou vous inscrire au shooting via ce QR code (jusqu'au 23 août).

FESTIVAL SAINT-GERMAIN EN LIVE !



Le festival Saint-Germain en Live se tiendra du 25 au 28 septembre. De nombreux artistes sont à l'affiche dont Marie et Yoann Bourgeois (lire *Le JSG 870*, page 6), Hoshi, Thomas Dutronc, Nirek Mocar ou encore Hannah Williams ! Des danseurs performeront également sur la place du Marché-Neuf ou encore au Bel-Air : ambiance festive et musicale garantie ! La programmation complète et la billetterie sont à retrouver sur le site dédié : saintgermainenlive.fr ou au guichet du TAD. Pour plus d'informations, lire *Le JSG 865*. Prenez vite vos places !

SAISON 25-26 au TAD : vente à l'unité à partir du 2 septembre en ligne.



La quatrième édition des Étoiles du Classique s'est tenue du 22 au 30 juin et a réuni plus de 200 jeunes talents. L'occasion de rencontrer et de découvrir l'univers des deux parrains de cette édition : Patricia Petibon (en haut), soprano reconnue, a proposé plusieurs masterclass (lire *Le JSG 869*), et Laurent Korcia, violoniste de renommée internationale.

Jeudi 26 juin s'est déroulée La Grande Soirée des Étoiles du Classique (en bas) où de nombreux talents ont proposé des interprétations d'œuvres illustres.



La traditionnelle fête du 13 juillet a connu un formidable succès ! Démonstrations des différents corps d'armée, buvette tenue par les élus au profit du Centre Communal d'Action Sociale, soirée dansante, feu d'artifice, ont enchanté le public venu nombreux. Plus tôt dans la journée, sur l'esplanade du château, un moment plus solennel a, notamment, rassemblé autour d'Arnaud Pericard, (de g. à d.) Marta de Cidrac, sénatrice et conseillère municipale, Frédéric Rose, préfet, le Général de division Le Roux.



Le noir et le rouge se sont invités dans les rues de Saint-Germain du 6 au 8 juin, à l'occasion de la 6^{ème} édition des fêtes luziennes. Les concours culinaires, sur la place du Marché-Neuf, ont mis à l'honneur les spécialités basques : côté salé, le premier prix de la meilleure tortilla revient au traiteur El Cortador (13, rue du Vieux-Marché), suivi du traiteur Grandin (13, rue au Pain) puis de la brasserie Le Réveil Matin (31, rue du Vieux Marché) (photo de gauche). Du côté sucré, le premier prix du meilleur gâteau à la cerise est remporté par le Café Noly (2, rue de Poissy) suivi de la boulangerie Gerbe d'Or (8, rue de Poissy) et enfin de la boulangerie du Château (3, rue de la Paroisse) (photo de droite). La remise des prix s'est faite en présence de Miss Yvelines 2025. Félicitations à tous pour ces mets luziens !



Mardi 24 juin, chez Cazaudehore, s'est déroulée la cérémonie de passation de la présidence du Rotary club de Saint-Germain-en-Laye. La présidente sortante, Anne Arnoux a pu transmettre cette distinction à son successeur, Christophe Aufort en présence de Priscille Peugnet, maire adjointe chargée du Tourisme, de la Vie associative et de la Citoyenneté.



Dimanche 6 juillet, l'association France Sclérose en Plaques a organisé la 5^{ème} édition de la Course du cerveau, soutenue par la Ville. Trois parcours étaient proposés pour tous les niveaux : 10 km, 5 km ou 2,5 km, accessibles à pied, à vélo, ou en fauteuil, pour soutenir la recherche sur la sclérose en plaques.

À l'occasion de son quarantième anniversaire, le club de bridge d'Aschaffenburg, ville jumelle de Saint-Germain-en-Laye, a invité une dizaine de membres du club de bridge à se rendre sur place. Au programme : tournois haletants, rencontres chaleureuses et visite pleine de découvertes autour de la rivière et du château d'Aschaffenburg !

BIEN-ÊTRE ANIMAL LA VILLE S'ENGAGE

INTERVIEW. Valérie Brelurus, conseillère municipale, référente bien-être animal.

Depuis plusieurs années la Ville s'engage fortement en faveur des animaux, en soutenant les associations dédiées à la cause animale, en organisant des actions de sensibilisation contre la maltraitance et l'abandon, en mettant en place des infrastructures pour les accueillir et favoriser leur bien-être, enfin, en communiquant régulièrement sur le sujet dans *Le Journal de Saint-Germain* et sur les réseaux sociaux.



Quels sont les principaux engagements de la Ville concernant le bien-être animal ?

Valérie Brelurus. Ils sont nombreux, et l'on peut, par exemple, citer le soutien à l'association locale The Green

Hut with Cats, aussi bien dans ses activités de soins, de stérilisation, d'identification, de vaccination, que de recherche de familles d'accueil ou de nourrissage des chats libres. Cette année marque les départs d'Éric Dezitter, secrétaire général de l'association et membre très actif, auquel j'adresse tous mes remerciements pour son travail, et de son épouse Caroline, présidente, qui a prodigué de nombreux soins aux animaux, et qui cède aujourd'hui sa place à Dorothee Buon (*lire par ailleurs*). Saint-Germain a également mis en place des dispositifs pour améliorer la prise en charge des animaux domestiques dans les situations d'urgence.

En 2024, la Ville a été distinguée pour toutes ses actions.

V.B. En effet, le label régional Ville amie des animaux nous a été décerné par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France. Nous avons obtenu 3 pattes, la plus haute distinction, avec les Félicitations du jury, L'année précédente, nous avons lancé la carte « Mon animal est seul à la maison », qui permet aux propriétaires d'animaux, en cas d'absence involontaire et

urgente, de signaler la présence de leurs compagnons à des personnes de confiance. Et parmi les autres initiatives, je n'oublie pas les visites d'un chien guide auprès des seniors de nos Ehpad, afin de créer du lien et rompre la solitude. Cette action est menée par Claude Dubois, bénévole saint-germanoise, que je remercie vivement.

Quelles seront les prochaines opérations ?

V.B. Une campagne de stérilisation des chats libres s'effectue chaque année, et la prochaine est en cours puisqu'elle se déroule entre le 15 et le 31 juillet. Un guide de l'animal en ville est en cours de rédaction. Nous avons également pour projet de renforcer la protection de la biodiversité en ville, notamment concernant les pigeons. Enfin, et j'en profite pour lancer un appel à bénévoles : nous recherchons régulièrement à recruter des trappeurs et des familles d'accueil pour les animaux libres !

Pour 2025, la Ville a versé une subvention de 2000 euros à l'association The Green Hut with Cats



Samedi 28 juin, le magasin Truffaut de Fourqueux a accueilli une collecte de nourriture pour chats, organisée par l'association The Green Hut with Cats, soutenue par la Ville (*lire ci-dessus*). Au côté de Jeremy Creno, étaient présentes (de d. à g.) Valérie Brelurus, conseillère municipale, Catherine de Lebregeal et Dorothee Buon, respectivement membre du conseil d'administration et présidente de l'association.

ÉRIC DEZITTER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION THE GREEN HUT WITH CATS



Après 25 années passées à l'accueil de l'hôtel de ville et deux ans au sein de l'association The Green Hut with Cats, Éric prend, au mois de juillet, une retraite bien méritée. Il ne part pas seul puisqu'il emmène Minou et Aslan, les deux chats de la mairie !

« Je ressens des sentiments contradictoires à l'idée de quitter la ville et de les emmener ! Eux comme moi étions complètement intégrés, il y a forcément un peu de stress et de tristesse à partir, mais, d'un autre côté, je vais leur offrir un grand jardin et un lieu de vie adapté, au calme, en province. En revanche, je ne peux emmener le hérisson que je nourrissais dans les jardins de l'hôtel de ville. Bien entendu, je reste en lien avec la cause animale saint-germanoise et je vais conseiller l'association à distance, notamment sur les points juridiques.

C'est à l'été 2023 que j'ai accepté de créer une structure en faveur des chats errants. Et je m'y suis consacré selon la devise de l'ancien légionnaire que je suis : avec honneur et fidélité !

En deux ans, douze chats ont été sauvés, neuf ont été adoptés et j'en ai récupéré trois, dont l'un presque aveugle.

Je suis fier du travail accompli ».

Retrouvez le témoignage d'Éric Dezitter dans *Le JSG 830*, page 12.

DOROTHÉE BUON, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE THE GREEN HUT WITH CATS



Grâce à la subvention de la Ville, l'association peut continuer d'exister. Si je m'inscris dans la continuité du travail d'Éric Dezitter, je vais essayer d'élargir les actions au bien-être animal en général.

Ainsi, nous allons pérenniser les collectes de nourriture dans le magasin Truffaut et les campagnes de stérilisation, en particulier à Fourqueux où il y a de nombreux chats errants.

Je vais aussi engager un travail pour mieux nous faire connaître, par exemple avec la création d'une page Instagram. Nous sommes déjà présents sur Facebook ([leschatsaintgermanoises](https://www.facebook.com/leschatsaintgermanoises)), et nous allons tenir un stand sur le Grand forum des associations, qui aura lieu samedi 6 septembre*. En attendant ce rendez-vous, je lance dès à présent un appel à bénévoles pour les aides aux collectes, le trappage des chats, ou encore pour devenir membre du bureau.

Rejoignez-nous ! Vous pouvez nous écrire à thegreenhut.sgl@gmail.com et retrouver tous les renseignements sur notre association via le site de la Maison des Associations www.mas-asso.fr

Lire en page 6 de ce numéro.



En bref

SPORT'EN FILLES !

Les 23 et 24 juillet, au gymnase Pivert (rue Saint-Léger), en collaboration avec la Ville, la Soucoupe et les associations saint-germanoises, le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France, propose Sport'En Filles, destinées aux jeunes filles saint-germanoises de 10 à 15 ans, avec, pour objectif, de bouger et de découvrir des activités sportives.

Ces actions sont entièrement gratuites. N'hésitez pas à vous inscrire par mail, à l'adresse : contact@lasoucoupe.fr

À LA RENTRÉE

Samedi 6 septembre, neuf commerçants de la rue du Vieil-Abreuvoir (La cave du Vieil Abreuvoir, Ban Kesara, Bonhomme de bois, La Niche, Auxa Camomille, Tout sur la table, Petites pépites, Entre parenthèses, Pianos

Daudé – qui proposera une animation musicale), vous convient à re(découvrir) leurs boutiques. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

DON DE SANG

Mardi 22 juillet et jeudi 14 août, de 14h30 à 19h30, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), venez donner votre sang. Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Union pour Saint-Germain / Fourqueux

Un été solidaire et festif à Saint-Germain-en-Laye !

Comme chaque année, la Direction de la Ville inclusive et solidaire apporte sa touche de chaleur, de partage et de créativité aux animations estivales. Elle propose un bouquet d'activités accessibles à tous, avec une attention particulière pour les familles et les enfants qui restent à Saint-Germain-en-Laye pendant l'été.

Ateliers, spectacles, sports, nature, découvertes... le programme est riche, joyeux et ouvert à tous ! Retrouvez l'ensemble des animations sur le site de la Ville : www.saintgermainenlaye.fr Parmi les temps forts, l'écoquartier du Bel-Air se transforme en village festif avec « Bel-Air Plage » et plus particulièrement « Tous en piste au Bel-Air », du 3 au 16 août, sur la place des Rondes. Avec la complicité artistique et décalée de la Compagnie des frères Kazamaroffs, les ados et les familles sont invités à vivre un été pas comme les autres !

Au programme : Cirque, ateliers de slam et d'écriture, initiations à la boxe thaï, jeux d'échecs, ateliers plantes et soins, balades environnementales... Un festival d'expériences à vivre ensemble !

Et chaque semaine, à 19h30, des spectacles et concerts en plein air :

- 4 août : Emigrante – rock tzigane enflammé
- 9 août : Qui sommes-nous-je – un moment clownesque plein d'émotions
- 15 août : Équilibre Déséquilibre – un spectacle participatif à vivre collectivement

Inscriptions aux stages et ateliers à la Maison des projets.

Cet été, pas question de s'ennuyer ! Venez danser, créer, rire, respirer, vous émerveiller... et surtout partager. Un été pour tisser des liens, vivre des émotions, et grandir autrement, au cœur d'une ville qui a du cœur.

Paul Joly

Maire-adjoint chargé du Logement, de l'Inclusion et de la Ville de demain

Saint-Germain écologique et solidaire

Logements sociaux, une loi à respecter ou une véritable valeur démocratique ?

Lors de la dernière séance 25 juin, le Conseil municipal a approuvé l'abrogation de production de logements sociaux dans la commune de Saint-Germain-en-Laye.

L'argument de la majorité ? Que la ville dispose déjà de 26 % de logements sociaux alors que la loi fixe le seuil minimum à 25 %.

Nous avons été les seuls à voter contre cette limitation sociale, car à notre avis, il ne s'agit pas de respecter une loi, mais d'offrir à toute la population la possibilité d'accéder à un logement digne, ce qui est loin d'être le cas dans notre ville.

Il est important de noter qu'il existe un fil conducteur dans la politique générale de notre ville, celui de privilégier l'équilibre financier, même au détriment des services publics.

Au lieu de donner la priorité à une politique de logements publics, la majorité municipale se débarrasse de biens immobiliers qu'elle vend à des particuliers pour des projets privés, s'éloignant ainsi d'une démarche de politique à caractère social.

Les membres de la majorité se justifient en arguant de la volonté de garantir l'accès à la propriété, ce qui est bien, mais en aucun cas incompatible avec une politique claire de défense des locataires.

On pourrait, par exemple, encadrer les loyers à la baisse en fixant un plafond maximal pour éviter les abus de certains propriétaires, mesure qui existe déjà dans de nombreuses villes françaises et qui serait un bon signe de justice sociale si nous la mettions en œuvre dans notre commune. Nous nous faisons l'écho dans cette tribune des réclamations reçues de nos concitoyennes et de nos concitoyens à l'occasion de rencontres que nous menons dans la ville, concernant l'insuffisance de l'offre de logements répondant aux besoins et aux possibilités de chaque famille. Pour nous, le droit à un logement est une des conditions primordiales de la dignité humaine.

Vos élu.es de gauche : Blandine Rhoné ; Jocelyn Jean-Baptiste ; Alicia Castigliero

Unis pour agir Saint-Germain / Fourqueux

[Texte non parvenu]

Audace pour Saint-Germain

Un bel été

C'était notre devoir d'élus locaux.

Notre groupe était présent vendredi 4 juillet lors de la venue en catimini du président de la République à Saint-Germain-en-Laye.

Culturelle et politique, l'inauguration de la maison natale de Claude Debussy, maison des Illustres, a donc eu lieu en pleine polémique autour de Boualem Sansal que son grand âge, son état de santé et son grand-prix du Roman de l'Académie française n'auront protégé ni de l'arrestation ni de la détention.

De cette visite présidentielle au cœur de notre ville à la perspective d'une nouvelle chute du gouvernement, en passant par le regain d'intérêt pour les communes de députés désabusés, l'actualité rappelle décidément l'importance de la démocratie locale. Du temps du cumul des mandats, il fallait souvent être maire pour être député ; il faudra bientôt être député pour être maire ! Ainsi de Karl Olive qui préfère Poissy à la 12^e circonscription des Yvelines.

Quelle reconnaissance pour les communes, échelon de proximité des services publics, dont les premiers magistrats restent « à portée de baffe » des électeurs !

Chaque année, en cette période estivale, nous avons plaisir à vous souhaiter « un bel été », mais cette année, c'est avec gravité que nous envisageons les mois à venir au regard des augmentations tarifaires qui impactent notre quotidien et de l'ensauvagement du sol de France, qui se généralise et s'intensifie. Un nombre croissant d'entre nous ne partent plus en villégiature ou sont au centime près. On peut raisonnablement se demander si en Macronie on peut encore passer « un bel été ». Les deux prochaines années vont être longues, très longues.

À ceux qui pourront partir ces prochaines semaines, nous souhaitons de profiter au mieux de cette trêve estivale. Merci aux forces de sécurité et de secours qui veillent sur nos biens en notre absence !

Didier Rouxel & Luc Le Garsmeur
audacepoursaintgermain@gmail.com
linktr.ee/AudacePourSaintGermain

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : saintgermainenlaye.fr**P.11**

MARIAGES



Samedi 14 juin • Par Marillys Macé
Maeva Millot Le Febvre de Nailly & Quentin Garchery



Mardi 17 juin • Par Sylvie Habert-Dupuis
Hélène Moal & Hervé Domain



Vendredi 20 juin • Par William Petrovic
Elodie Mateos & Charles Jean



Vendredi 20 juin • Par William Petrovic
Marie Antoine & Jean Richard



Samedi 21 juin • Par Marie Aguiet
Typhaine Desbordes & Alexandre Guy



Samedi 21 juin • Par Sylvie Habert-Dupuis
Viviane Marécaux & Thédy Ramnal



Vendredi 27 juin • Par Priscille Peugeot
Zaïnab al-Fadly & Anthony Malon



Vendredi 27 juin • Par Daniel Level
Alexandra Marquand & Florian Leginy

DÉCÈS

Marie-Thérèse Richard
Jacqueline Perret, veuve Debourdeau
Jacqueline Pagel, veuve Cassabois
Guy Baudeu
Jean-Claude Taverault
Odette Brisset, veuve Vanin
Ranjit Mondal
Marie Ihuel
Laurent Duc
Marie Arnoux, veuve Faucompre
Daniel Cottin
Patrick Barrow
Jean-Claude Laroche
Claire Féret, veuve Malabre
Nathalie Pichaud, née Paulhan
Danielle Cattus
Claude Henry

Odette Gavaud, née Ménager
Christiane Abadie, veuve Sandillon
Jacqueline Barral, veuve Neveu
Marie-Josée Veit, née Marchand
Claude Delahaye-Renaud
Paulette Vialla, veuve Porter
Paule Daubas
François Raisonnier
Paul Chasles
Michel Richou
Jeanne Mabilie, veuve Jéhanno
Ramdane Boudjana
Valentina Soupron, veuve Vanel
Isabelle Fiene
Louise Henry, veuve Gilbert
Francis Pierrard
Jacqueline Angot, veuve Sargnon



Soleil d'Or 1989, Micheline Verrier est décédée le 30 mai, à l'approche de ses 104 ans.

Son énergie, son engagement et sa foi l'ont toujours portée à la générosité et au service des autres.

Elle fut la Présidente des équipes de Saint-Vincent de Paul, et avait créé à Saint-Germain, en 1985, le soutien scolaire, individuel et collectif, au profit

des familles les plus défavorisées.

Elle avait gardé sa gentillesse et son sourire jusqu'au terme de sa vie.



Soleil d'Or 2006, René Delfau s'est éteint le 23 juin, à l'âge de 97 ans. Saint-Germainois pendant 96 ans, il était un grand connaisseur de la ville, de ses quartiers, de ses commerces et de ses habitants, auprès desquels il déployait un esprit de solidarité et de proximité.

Avec son épouse, il s'était investi au sein du Secours catholique, avant de rejoindre la Croix-Rouge.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le 1^{er} juillet en l'église Saint-Léger, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye.

Le Journal de Saint-Germain adresse ses condoléances à leurs familles et à leurs proches

NUMÉROS UTILES

- SAMU et urgences médicales : 15
- Police Nationale : 17 ou 01 39 10 91 00
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 01 30 87 20 08
- Gendarmerie : 01 39 04 04 00
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Pharmacies de garde en cas d'urgence : 01 39 10 91 00 ou 17
- SOS Médecin : 01 39 58 58 58
- Centre hospitalier intercommunal : 01 39 27 40 50
- Ambulances : 08 25 00 21 15
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Dépannage Gaz (G.R.D.F) : 0 800 47 33 33
- Dépannage ENEDIS : 09 726 750 78
- Urgences vétérinaires : 3115

LA RÉDACTION

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise – BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr
Directeur de la publication : Arnaud Pericard
Rédactrice en chef : Bérengère Adda
Journalistes : Clémentine Paire, Axelle Bichon
Photographes : Victor Boabighi, Marceau Hussenet
Publicité : Nathalie Milliot (01 30 87 22 23 et 07 75 30 54 07)
Maquette : Cithéa
Distribution : Boitaullettres France (01 64 97 11 31)

Impression : Imprimeries IPS Pacy
Route de Paris – 27120 Pacy-sur-Eure
Création : Cithéa



10-32-2813

Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN : 3037-2542

ON A TESTÉ POUR VOUS LE GRAND VERTIGE!



Tout commence par une balade à l'air libre, les cheveux au vent à bord du petit train... Quelques minutes devant nous

pour contempler le château et les arbres de la forêt qui se dressent sur la route pour atteindre l'entrée de la Fête des Loges.

Portée par le vent, l'odeur gourmande des churros chauds et des barbabapa roses, réveille des souvenirs candides. Pêche aux canards, chamboulout ou machines à pince accrochent l'œil. Petits adultes ou grands enfants, tous se pressent pour tenter de voir quel chanceux arrivera bien à attraper une peluche ou à gagner un écran géant.

Les lumières colorées et les stands achalandés nous guident ensuite vers les attractions à sensations : looping, vitesse et hauteur... Les auto-tamponneuses laissent place aux cris du cœur qui se lève, aux bras bien accrochés et aux bouches béantes. Nous sommes attirés par l'attraction *Power Maxx*, un balancier montant jusqu'à une cinquantaine de mètres. L'infrastructure immense tente de nous faire regretter notre décision. Armés de courage et de détermination, nous nous installons en se regardant les uns et les autres. Certains blaguent,

d'autres ferment les yeux... Chacun sa technique avant d'être propulsé dans les airs. Tout en haut, la vue est dégagée sur les dizaines d'attractions qui nous entourent et se prolongent sur la forêt de Saint-Germain. À cinquante mètres de haut et presque 100km/h, les bourrasques de vent camouflent presque les cris.



Les balançoires tournent, et le temps semble s'allonger : le tour est-il bientôt fini ? L'adrénaline monte, et les dernières balances se terminent. Au sol, les avis divergent : « Plus jamais », « On recommence ! », « J'ai cru mourir »... L'euphorie et le soulagement se mêlent chez les participants.

Nous décidons de reprendre nos esprits en essayant le chamboulout, mais la précision manque à l'appel. Après plusieurs essais, nous obtenons quand même une jolie petite peluche. Entre une glace à l'italienne et des gaufres, nous entamons une partie de machine poussées pièces chez *Love Machine*.

L'ambiance est un brin stratégique, les souffles sont coupés au moment d'insérer la pièce qui pourrait tout changer. Le tintement des pièces, la lumière tamisée, et les vitrines chargées de gains rendent le jeu totalement grisant. Puis, la nuit d'été tombe, et avec elle, le départ. Nous partons avec un ourson en peluche, une voix éraillée et un bout d'enfance retrouvée.

Fête des Loges, jusqu'au 17 août.
Navette Petit Train de 13h30
à 23h45, 3 euros/pers,
3 parkings ouverts.
fetedesloges.fr

LE GUIDE DE L'ÉTÉ EST DISPONIBLE!



Retrouvez tous les événements organisés par les équipements culturels de la Ville, les services municipaux et les acteurs locaux du 4 juillet au 31 août.

Concert apéro jazz, découverte virtuelle et réelle de l'Apothicaire royale ou encore sortie VTT à l'étang du Cora... sont certaines des nombreuses activités auxquelles vous pourrez participer. Un été à vivre pleinement, au rythme de la ville !

Retrouvez toutes les informations et le détail du programme sur le site saintgermainenlaye.fr > Agenda > Un été à Saint-Germain.



Judi 10 juillet, Rose Leclerc, la nouvelle Reine des Loges a été élue et succède à Lilly Danion, Reine des Loges 2024. Elle représentera la Fête des Loges tout au long de l'année. Auparavant, samedi 28 juin, l'ouverture de la 372^{ème} édition de la Fête des Loges s'est déroulée dans un grand moment de festivités !

Toute la soirée était dédiée à l'association *Coucouvousvoilou*, qui œuvre pour les enfants et les adolescents hospitalisés et les services de Pédiatrie. La traditionnelle inauguration s'est faite en présence d'Arnaud Pericard, de nombreux élus, de Philippe Candeloro et d'Amelia Dietrich, 1^{ère} Dauphine Miss Yvelines 78, accompagnés en musique par les *Musical Show*.



BEL-AIR PLAGE

Samedi 5 juillet, Bel-Air Plage a été inauguré en présence d'Arnaud Pericard, Sylvie Habert-Dupuis première maire-adjointe à l'Éducation, la Jeunesse et les Relations Internationales et de nombreux élus. L'occasion de partager ensemble cette mini-plage et terre de jeux dans la bonne humeur.

Jusqu'au 3 août, de 15h30 à 19h30, le parking Berlioz se transforme chaque après-midi pour profiter de cet espace estival. Transats, buvette, animations, jeux de société... il y a en a pour tous les âges et tous les goûts ! Gratuit et ouvert à tous, sans inscription.

